

Assurer la sécurité des produits de santé

Tout produit de santé présente des bénéfices mais aussi des risques : on parle de “balance bénéfice/risque”. **Notre mission est de nous assurer que cette balance est positive**, c’est-à-dire que les bénéfices pour le patient sont supérieurs aux risques, et ce, **tout au long du cycle de vie du produit de santé**.

C’est pourquoi l’ANSM exerce une surveillance constante des produits de santé, dans le but de **vérifier de façon continue que la balance bénéfice/risque reste positive après la commercialisation, en vie réelle, et de renforcer si nécessaire la sécurité des produits de santé au travers de diverses mesures**.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur :

- **Le recueil et l’analyse** des déclarations d’événements indésirables faites par les professionnels de santé, les patients et les usagers, via le système des “vigilances” et d’une surveillance ciblée et renforcée de certains produits ;
- **La conduite d’études épidémiologiques** sur les produits de santé ;
- **Une veille bibliographique** des études menées en France et à l’international.